

Direction de la vaccination contre la COVID-19

DESTINATAIRES : Toutes les équipes du CISSS des Laurentides

EXPÉDITEUR: Alain Jutras, directeur de la campagne de vaccination contre la COVID-19

DATE : 24 février 2022

OBJET : **DES CLINIQUES DE VACCINATION ÉPHÉMÈRES ACCESSIBLES SUR LE TERRITOIRE DES LAURENTIDES**

Depuis le 21 février, des cliniques éphémères de vaccination contre la COVID-19 sont accessibles sur le territoire des Laurentides. Des équipes de type brigades, composées d'intervenants psychosociaux, communautaires et de la santé, vont à la rencontre des citoyens dans les secteurs où le taux de vaccination est plus bas, soit la MRC d'Argenteuil, la MRC des Laurentides et la MRC de la Rivière-du-Nord.

Les cliniques éphémères, disponibles jusqu'à la fin du mois de mars, sont une alternative supplémentaire aux moyens déjà en place pour faciliter l'accès à une 1^{re} dose ou encore aux doses subséquentes du vaccin contre la COVID-19.

Ces cliniques sont disponibles sans rendez-vous et accessibles à toutes les personnes admissibles pour recevoir une 1^{re}, 2^e ou la dose de rappel (3^e dose).

Un intervalle de huit semaines ou plus est recommandé entre une 1^{re} et 2^e dose. Pour obtenir une dose de rappel, un intervalle de trois mois ou plus est nécessaire après la dernière dose.

Rappelons que la vaccination demeure le meilleur moyen de se protéger contre la COVID-19. Vous pouvez toujours vous référer à notre site Internet pour connaître tous les détails concernant [les heures d'ouverture des sites de vaccination du territoire](#).